



Association Seudre et Mer

20 rue de Halles – 17113 Mornac
La Flèche - Mornac

Le bulletin info

N°25 - Mars 2022

Bureau - Conseil d'administration 2022

Président : Jean Fayolle

Vice président 1: Patrice Boyer

Vice président 2 : Roger Roux

Trésorier : Muriel Boyer

Secrétaire : Claude Gaufny

Secrétaire adjointe : Nathalie Bluszez

Membres : Patrick Bergeron, Jacques Biais, Pascal Bouillon, Yves Corbineau, Richard Motte, Jean François Renault, Nicolas Mercier, Roger Cougot, Lebrun Jany, Lebrun Jean Claude, Martin Pidou

Facebook : Patrice Boyer .

<https://www.facebook.com/Seudre-et-Mer-254851634981185/>

Le site : Patrick Bergeron.

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>

Le mail de Seudre et Mer :

sem17113@gmail.com

Nos partenaires:



Soutenu
par



RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE



FONDATION
DU
PATRIMOINE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Ce qu'il s'est passé :

• 03 mars 2022 - Commission Communication

Présents : BIAIS Jacques, BLUSZEZ Nathalie, CORBINEAU Yves, FAYOLLE Jean, GAUTRY Alain, ROUX Roger, MERCIER Nicolas, PIDOU Martin.

Excusés : LAUNAY Françoise, MOTTE Richard

Les panneaux seront disponibles courant Mars

Le Drapeau fait l'objet d'une proposition de composition et est en cours de réalisation.

Le projet d'achat de caisses plastiques a été transmis à Muriel BOYER responsable de la Commission Animation

Jean rappelle l'intention de Seudre et Mer de maintenir le lien avec les associations navigantes de la Seudre . SEUDRE ET MER adhère aux associations du patrimoine maritime de la Seudre :

L'Eguille - Jacques Daniel

Chaillevette - les galopchaillenaux

La tremblade - Les Coureauteurs Trembladais

Marennnes - Les lasses Marennnaïses

PNCM -

Suite à la demande de Jean un article devrait être mis en place avec une photo pour le Bulletin Municipal d'une demi page.

Roger propose de parler des Voiles de Mornac qui fêteront leur 30ème anniversaire le 13 et 14 Août 2022 . Le Bulletin Municipal est programmé pour Juin et s'adresse à tous les habitants de la Commune.

Jean et Roger sont mandatés par la Commission pour la rédaction de l'article.

Une distribution de dépliants sur la commune de Mornac et Plordonnier est envisageable pour Juin avec l'aide de plusieurs bénévoles pour quadriller le plus d'habitation possible.

De même courant Juin début de saison estivale il serait souhaitable de prendre contact avec les commerçants de Mornac pour une meilleure visibilité de notre Association et d'éventuels partenariats.

Les objectifs ayant été atteints, la commission communication fait une pause . Prochaine réunion prévue LE JEUDI 06 OCTOBRE 2022. Les membres de la commission restent disponibles pour les autres commissions .



• 05 mars 2022 – Assemblée Générale

Compte rendu de **Claude Gaufny**

1/ Contrôle du quorum : **Roger Roux**

92 Adhérents en 2021

30 Présents

8 Pouvoirs

Quorum atteint : l'assemblée peut siéger.

2/ Vote du P.V. de l'année 2021 : **Roger Roux**

Rapport moral, rapport d'activités, rapport financier (bilan positif de 2607, 02 Euros), questions diverses, parole aux Elus

Adoption du PV de l'assemblée 2021 à l'unanimité

3/ Rapport Moral 2021 : **Jean Fayolle**

Le président ouvre la séance et présente son rapport moral, expliquant que l'année a été très perturbée par la COVID pour ce qui concerne les brocantes et les voiles de Mornac. Cependant un fait positif est qu'il y a plus d'adhérents naviguant que non navigant.

Un film a été tourné, pour la Fondation du patrimoine,

et le 6 mars 2022 à 11H10 sur RCF radio est diffusé un reportage de 25 minutes sur l'association.

Le fait marquant important en 2021 est le changement intégral de la voilure.

L'étude de la réglementation pour toutes les manifestations à venir est en cours.

4/ Rapport d'activité 2021

a/Bateau : Pascal Bouillon

Carénage :

2021 : antifouling, peinture pont, pavois et capots

*2022 : antifouling à Marennes le 30 mars 2022 ,
peinture « eaux mortes » en blanc, pont et pavois à Mornac, peinture pont, intérieur et capots.*



Voiles : un grand merci à Philippe Croupie)

Elles vont toutes être refaites en canvas tissus qui correspond aux voiles anciennes (la grand-voile, le foc, le flèche, la trinquette)

Le bois :

Un grand merci à Madame AUBIER pour son don d'une Bôme

Nous avons fabriqué un coffre à gilets avec Alain Gautry

Le pont :

Pascal fait l'historique des problèmes rencontrés avec la société Despierres de la Rochelle, qui avait refait le pont de façon non satisfaisante.

Du rapport qui a été demandé à **Monsieur Paul Bonel Charpentier de Marine GUIP**

Suite à de nombreux échanges et discussions, Il a été décidé de faire refaire les joints sur le chantier de Rochefort cette année en 2022, pour un coût d'environ 5000 Euros.

Mécanique :

En 2022, entretien courant

Transmission des savoirs :

Nous souhaitons transmettre le savoir et en 2022, il devrait être organisé Lors des Navigations :

- Lecture de carte
- Compréhension des marées
- Orientation
- Sécurité

b/Site & facebook

Patrick Bergeron : site Internet :

Site crée en 2017 à ce jour 52000 visiteurs

Le phare en bas de page est connecté à la webcam de Mornac, afin de voir le bateau
Toutes les vidéos sont sur le site

Patrick Boyer : site Facebook :

À ce jour 562 Abonnés, permet un dialogue permanent avec les visiteurs et une visibilité de tout ce qui est sur le site internet.

c/Animation & Manifestation en 2022

- **Voiles de Mornac** : il faut trouver un fait marquant pour fêter les 30 ans de l'Association

La semaine du nautisme La Rochelle 8-12 juin

Juillet Fête du port la Tremblade 2 juillet

Extrême Cordouan 08,09,10 juillet confirmé.

La route de l'huître :

Fouras vendredi 15 juillet

Marennes samedi 16 juillet

Le Château dimanche 17 juillet

Fête de la mer la Tremblade 30 juillet

Les rendez-vous de Ré 31 juillet

Août

Les régates de St Trojan 12 août

Les voiles de Mornac 13 août

Septembre

La Tremblade (repas Courealeurs) 9 sept

La remontée de la Seudre 10 – 11 sept

Remontée de la Gironde jusqu'à Bordeaux (PNCM) 17-18 sept + aller-retour

Chaillevette

Le Grand-Pavois 27 au 02 octobre



d/Communication : Nicolas Mercier et Martin Pidou

Crée en novembre 2021 : il y a une réunion tous les mois

Un dépliant a été créé et est distribué dans les syndicats d'initiative de la région

Le bulletin d'information est déposé sur le site tous les mois

Projets 2022 :

Un drapeau pour le stand

Un panneau sur le port : pour remercier les sponsors et trouver de nouveaux adhérents

Une grande bâche pour les manifestations diverses afin d'être visible.

e/Patrimoine : Roger Roux

Relancer la Commission Patrimoine : sur l'histoire du bateau, de Mornac et de la Seudre

Il faut que les volontaires se fassent connaître : Nathalie Bluszez et Françoise Launay sont déjà volontaires, il en faut d'autres

f/Bilan financier : Patrick Boyer

Recettes 2021 : 18045 Euros

Dépenses 2021 : 17692 Euros

Bénéfices 2021 : 353 Euros

Il y a eu une perte d'adhérents en 2021, il faut dynamiser les adhésions

Il faut faire au moins 2 Brocantes par an pour équilibrer les comptes

Pas de changement de tarif pour les adhésions 2022. Adhérents navigants 30€, associations 30€

adhérents non navigants 12€

5/ Vote des rapports

Rapport Moral : adopté à l'unanimité

Rapport activité : adopté à l'unanimité

Site Internet & facebook : adopté à l'unanimité (sauf 1 Abstention)

Communication : adopté à l'unanimité

Animation & Manifestation en 2022 : adopté à l'unanimité

Rapport financier : adopté à l'unanimité

Cotisations 2022 : adopté à l'unanimité

6/ Renouvellement Du CA

4 sortants : Roger ROUX, Sofiane GUILLEMOT, Jacques BIAIS, J-François RENAULT

NB	Nom	Prénom	Titre	2021	2022	2023	2024
1	Fayolle	Jean	Président			Sortant	
2	Boyer	Patrice	V.Président 1			Sortant	
3	Roux	Roger	V.Président 2	Sortant			
4	Boyer	Muriel	Trésorière		Sortant		
5	Guillemot	Sofiane	Secrétaire	Sortant			
6	Bouillon	Pascal	Admin		Sortant		
7	Cougot	Roger	Admin		Sortant		
8	Bergeron	Patrick	Admin			Sortant	
9	Biais	Jacques	Admin	Sortant			
10	Renault	J.Francois	Admin	Sortant			
11	Motte	Richard	Admin		Sortant		
12	Mercier	Nicolas	Admin			Sortant	
13	Corbineau	Yves	Admin			Sortant	
14	Bluszer	Nathalie	Admin			Sortant	
15	Pidou	Martin	Admin		Coopté/à élire		

7/ Projets 2022

Remettre « Seudre et Mer » au centre de la promotion du patrimoine local :

Participation à l'extrême Cordouan, La Flèche (patrimoine historique navigant) et le phare de Cordouan (patrimoine mondial de l'Unesco).

La Flèche indissociable du port de Mornac – La situation géographique de Mornac n'est pas favorable à un recrutement de navigants. Dans une sortie journée il nous faut 1h30 minimum avant d'atteindre le pont de Seudre .

Besoin d'un local représentatif, plus approprié, et convivial pour un recrutement plus performant.

Être plus visible (radio, TV, journaux), pour exporter notre patrimoine.

Finir les gros travaux sur le bateau.

Former 1 ou 2 chefs de bords.

Plus de formations théoriques (en salle) sur la navigation : Cartes, marées, orientation, étude des vents, voiles etc...

8/ Questions diverses

9/ Le mot des Elus

Annonce de Monsieur Cretin, Maire de Mornac



Monsieur Le Maire propose sur un terrain de la commune de construire une cabane qui appartiendrait à la mairie et qui serait mise à la disposition de l'Association : cette annonce est approuvée à l'unanimité.



- **11 mars 2022 – lesgalopchaillenaux – Chaillevette -**

Réunion informelle, conviviale et sympathique, organisée par l'association « **lesgalopchaillenaux** » avec présentation de leur programme au restaurant « Le Q salé »



- **11 mars 2022 – Travaux de printemps -**

Ponçage , Yves



Vernissage



Peinture Pascal



- **15 & 16 mars 2022 – Préparation de la Flèche...**

Pour essai des voiles neuves à quai, avant le départ pour carénage à Marennes.

Remisage du taud, bout-dehors réinstallé, vérification du moteur, constat d'une petite fuite de gazoil, Pascal se charge de commander la pièce défectueuse.



Remisage du taud

Installation du bout-dehors



Petite fuite de gazoil

- **17 mars 2022 – Election du bureau -**

4 entrants: Claude GAUFNY, Jany Lebrun, Jean Claude Lebrun, Martin Pidou

1 sortant(e) : Sophiane Guillemot.



Merci Sofiane

- **18 mars 2022 – Entretien moteur**



Pièce défectueuse



Aussitôt remplacée par Pascal

Étaient également présents, pour vidange, vérification moteur & changement de pièces, Nicolas et Yves



Quand on vous dit qu'il faut être beau, mince, svelte, artiste et acrobate pour faire de la mécanique dans le ventre de La Flèche, il faut nous croire ! Ci dessus, nos stars **Pascal & Nicolas**, les rois de la clef Anglaise.

Association Seudre et Mer

pour la sauvegarde et la valorisation culturelle
du patrimoine maritime de Mornac
et du Pays de la Seudre

Bulletin d'adhésion

A retourner rempli et signé à :

Seudre et Mer

20 rue des halles – Mairie – 17113 Mornac

Année civile :

Nom :

Prénom :

N° Rue

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

☐ Membre adhérent (non navigant) = 12 €

☐ Membre navigant = 30 €

☐ Bienfaiteur

En signant, l'adhérent accepte le règlement de
l'association Seudre et Mer.

Fait à

le

Signature :

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents à
l'AG, et qui veulent **adhérer** ou **soutenir**
« Seudre & mer » :

☐ Je règle par chèque

Je remplis le bulletin

J'envoie le tout à Seudre et mer,

20 rue des Halles, 17113, Mornac

☐ Je règle par RIB

Je remplis le bulletin, scanne cette feuille et

l'envoie par Mail à : sem17113@gmail.com

Merci à vous .



**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Identification du compte pour une utilisation nationale

10907	00620	23674002011	45
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Ci/RIB

Domiciliation

BIC

BPACA LA TREMBLADE PAST.	CCBPPFRPPBDX
--------------------------	--------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1090	7006	2023	6740	0201	145
------	------	------	------	------	------	-----

Cadre réservé au destinataire du relevé



RIB / IBAN

Retrouvez vos RIB depuis votre Appli BANQUE POP
ou dans votre espace Client Cyberplus

ASSOCIATION SEUDRE ET MER



**20 RUE DES HALLES MAIRIE
17113 MORNAC SUR SEUDRE**

RIB

Le « clin d'oeil historique » de Roger Roux

Gestation et naissance de Seudre et Mer (suite)

Chapitre 3 : Oct 1992 – à mai 1993).

Acquisition épave - acheminement au chantier J C Paraveau à La Cayenne –
Restauration et confirmation adoption festive au port de Mornac !

Adoption d'un des derniers cotres à « cul de poule » des chantiers Bernard frères

La vieille coque, gisante depuis des mois sur le quai du chenal de La Perrotine au port de Boyardville, à l'ombre de quelques arbres, calée et étayée, implorait d'être adoptée au plus vite car une telle situation n'aurait certainement pas pu s'éterniser sans ruiner un dernier espoir de pouvoir être sauvagée .

Suite à cette « trouvaille » , quelques visites des plus motivés pour se lancer dans une telle restauration aventureuse s'imposent pour valider une adoption concertée .

Face aux arguments évoqués par les plus experts parmi nous , (**Jean claude, James Chotard, Jean Pierre Cornillier, Yvon Guillaud** et quelques autres auxquels je me joins) , cette vieille coque semble bien en effet répondre aux critères recherchés et faire l'unanimité du groupe !

Pourtant, il faut quand même faire preuve d'imagination, car la présence d'une cabine peu esthétique à l'avant et de quelques restes de bastingages inox rapportés, ainsi que des pavois et bordés en piteux état, ne séduisent pas au 1^{er} coup d'œil .



Cependant, en effet, elle est bien l'une des dernières coques de cette génération particulièrement bien profilée, et notamment dite « à cul de poule » (tableau arrière incliné)!

Construite en 1954 par les fameux **Chantiers Bernard** de La Tremblade, et bien que prévue pour être motorisée , elle fut construite à la demande du premier propriétaire **M Baudit** , suivant les gabarits des derniers « cotres voiliers » du bassin de Seudre Oléron pour l'ostréiculture et la petite pêche .

Les chantiers Bernard Frères témoignaient localement d'une solide réputation et d'une qualité traditionnelle reconnue (pour preuve ,le nombre de vieille coques encore existantes de nos jours au sein de la flottille patrimoniale

locale) . La taille d'environ 10 m nous paraît raisonnable pour **Mornac** (ni trop modeste , ni trop ambitieuse) .

Une 1^{ère} expertise par un charpentier traditionnel est impérative pour se rassurer sur la viabilité du projet . Pour nous, le plus proche encore en activité sur La Seudre est le chantier **Jean Claude Paraveau** à La Cayenne, (à Marennes, à proximité de l'embarcadere de l'ancien bac). Ainsi après consultation et « auscultation » à Boyardville, une confirmation professionnelle optimiste est obtenue quant à la faisabilité d'une restauration .

La procédure d'acquisition de l'épave auprès de l'association oléronnaise propriétaire : « **Maison Heureuse** » peut donc être enclenchée et il faut sans tarder commencer à réfléchir au meilleur moyen économique pour pouvoir l'acheminer au chantier !



L'association est bien « dans la couveuse » mais pas encore créée officiellement et donc, sans le moindre « Franc » disponible (fin 1992) pour régler les premiers frais qui vont se présenter ! Par ailleurs il paraît prudent de ne pas tarder afin d'éviter de nous faire court-circuiter , car depuis les visites répétées pourraient diffuser et dévoiler sur les quais un intérêt ignoré jusqu'à ces jours.

Nous nous réunissons alors à 4 ou 5 chez **Jean Claude Chotard** (*1), du fait de sa motivation, il propose alors de faire l'avance des premières dépenses urgentes , telles que : l'achat de l'épave et régler les premières petites fournitures, et frais immédiats qui s'imposeraient, pour manutentions et autres . Il est ainsi convenu entre les présents que l'acte de transfert de propriété aux affaires maritimes sera établi à son nom dans ce premier temps et qu'il sera ensuite rétrocédé par un nouveau transfert de propriété, au nom de la future association dès sa création officialisée par déclaration et publication au Journal officiel .

Ceci contre promesse et « **paroles d'honneur** » des présents, et notamment de moi même, comme quoi que je m'engage bien à créer officiellement au plus vite l'association (rédaction des statuts, réunion fondatrice et déclaration en préfecture et J.O) .

En l'attente, j'établis préventivement une convention cosignée comme quoi il sera procédé dans les meilleurs délais à la rétrocession du bateau par acte de vente au nom de l'association et que les notes de tous frais totalisés seront remboursés à (**M et/ou Mme J Cl Chotard**) dès lors que les premières recettes (d'adhésions et autres) le permettront.

Ce témoignage écrit , ainsi développé volontairement, n'est certainement pas inutile à ce jour et pour l'avenir, car une trentaine d'années après, la tradition orale commence déjà parfois à traduire l'histoire avec des visions déformées voire carrément inexactes !

Ainsi certaines interprétations ou rumeurs laisseraient entendre, du fait de cet achat en 2 temps par une « personne relais » , que La Flèche aurait été un bateau restauré et utilisé par **Jean Claude Chotard** que Seudre et Mer lui aurait acheté !

Il n'en est rien, l'achat de cette coque (alors en épave) fut bien décidé, moralement et collégialement par le groupe fondateur « **exclusivement pour être destinée à l'association** » (dont la procédure imminente d'officialisation allait permettre la régularisation d'acquisition associative finale) !

Acheminement au chantier Paraveau à La Cayenne

Sitôt l'acte de vente signé, il faudra plusieurs missions préliminaires sur l'île pour aller préparer son retour sur le continent . Ainsi , tout les éléments à rebuter sont déposés , tels : la cabine , des bastingages inox, le vieux moteur , etc .

Il nous faut ensuite résoudre le problème d'acheminement ! Quelle option ? Par la route ? Oui mais, grutage pour mise sur porte char, transport et re-grutage à l'arrivée la dépense estimée s'avère déjà copieuse .

Autre solution ; par voie maritime, oui mais la coque n'est pas en état de flottabilité ! Qu'à cela ne tienne ! En « la plastifiant sommairement » ça doit être jouable !

Par « plastification sommaire », il faut tout simplement comprendre : emballer la coque avec une ou plusieurs grandes bâches plastiques, sanglees au mieux, pour éviter leur arrachage durant le remorquage maritime par une autre embarcation type Chaland ostréicole .

Encore faut il prévenir tout risque de « sombrer » entre Boyardville et Marennes, aussi des moto pompes sont alors embarqués (2) .

Ainsi, La Flèche fut elle acheminée, peut être pas sans angoisse, mais tout au moins sans incident jusqu'au chantier Paraveau de La Cayenne !



*1 – De mémoire étaient réunis : J Claude et James Chotard , Yvon Guillaud , Roger Roux ,

* 2 - N'ayant pas participé à cette expédition aventureuse, Je n'ai pas mémoire des noms de tous les participants, à commencer par le propriétaire du chaland, et toute l'équipe qui mena à bien cette expédition mémorable ! Mais si je parviens à en parfaire l'enquête , je ne manquerai pas de revenir pour les citer .

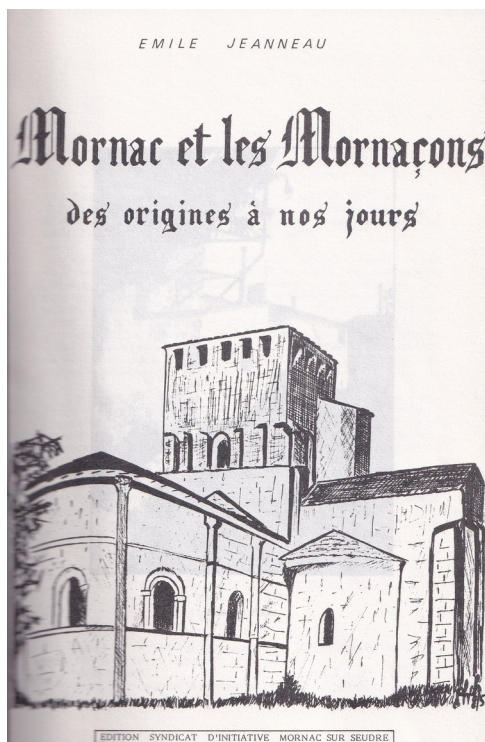
A suivre , Chapitre 4 : Le nom « Seudre et mer » ; le chantier de restauration ; l'accueil au port !



La rubrique libre - (Pour rappel, cette rubrique *est ouverte à tous* : Anecdotes, histoires locales, photos, souvenirs personnels, etc. Tout ce qui a rapport à la Seudre et ses marais.)

(Contactez **Martin** sur adresse : jdoroyan@orange.fr)

Merci à l'association « **Jacques Daniel** » de l'Eguille pour le prêt de ce livre



- LE SIEGE DE MORNAC - (1)

Le château, comme tous les châteaux de cette lointaine époque, possédait une grande tour ou donjon, destinée à la défense du seigneur.

Le dit seigneur choisissait parmi ses soldats un officier au passé glorieux et le désignait capitaine de la tour. Il avait pour mission de défendre par les armes l'édifice dont il avait la charge, et pour ce faire, montait la garde en permanence autour du château.

Ce « tenancier » commandait à tous les habitants de **Mornac, Breuillet, Dercie, Monsonsson, l'Eguille**, et à tous ceux qui relevaient de la baronnie.

C'est ainsi qu'en cette année 1430, le seigneur de Mornac, désigna pour assurer la sécurité de ses vassaux et la défense de ses domaines, le capitaine **Jhan Dugast**.

En dépit de la victoire de **Jehanne d'Arc** à Orléans, en 1429, l'armée anglaise n'était pas détruite pour autant. Dans

notre région, elle occupait le Bordelais ; en février 1433, par un habile coup de main, les armées anglaises occupèrent la ville, port très important sur la rivière de la Seudre, menaçant ainsi directement La Rochelle.

Surpris par cette attaque imprévue, le **capitaine Dugast** se replia à l'intérieur du château, de là, gagna la grande tour et s'y enferma "avec sa femme, ses enfants et quelques soldats, et d'un commun accord, ils décidèrent de repousser l'ennemi ou de mourir ensemble".

Pendant ce temps la nouvelle parvint à La Rochelle, « le 1er mars en cette ville, le maire convoqua une assemblée, il fut décidé de chasser l'ennemi en fermant l'embouchure de la Seudre et en attaquant par terre. Les Rochelais envoyèrent donc au secours du capitaine Dugast des barques armées en guerre, et 300 hommes sur des navires beaucoup plus forts"

Parallèlement à l'action des Anglais, le **sire de Pons** se dirigeait sur la ville par l'intérieur des terres, afin de porter main forte aux défenseurs Français, avec une puissante armée sous les ordres de deux intrépides chevaliers: **Laurent Poussard** et **Girard de Barauge**.

Mais Bordeaux, loin de rester inactif, devança le **sire de Pons** avec une force de 400 hommes destinée à soutenir l'action des Anglais.

"Cette nouvelle étant parvenue à La Rochelle, le Maire estima urgent de renforcer coûte que coûte les troupes du **Capitaine Jhan Dugast**. Malheureusement, il manquait de navires. De gros bateaux venant de Flandre et d'Espagne, étaient mouillés dans le port ; le Maire décida leurs capitaines respectifs (à prix d'argent) à transporter des soldats et du ravitaillement en de **rade de Mornac**".

Ils partirent derechef avec des hommes et des vivres frais, et vinrent jeter l'ancre au pied du château. Là-haut, la bataille faisait rage, le Maire de Bordeaux, lui-même occupait la place avec 600 Anglais, et d'autres Anglais occupaient la ville.

Assiégés et assiégeants luttèrent avec courage; non seulement le **capitaine Dugast**, du haut de sa tour, repoussait avec héroïsme les dures attaques de l'ennemi, mais encore, il passait à l'offensive avec efficacité.

Comme il ne lui restait plus que 12 hommes. "sa femme et ses enfants durent prendre les armes et lutter contre d'intrépides soldats"; devant la situation désespérée causée par la famine, le capitaine, sa famille et les quelques soldats encore valides tinrent conseil. Il fallait se ravitailler coûte que coûte ou se rendre; de se rendre il n'en "était nullement question, donc il fallait se procurer des vivres.

Certes, les navires Rochelais en possédaient certainement en profusion, mais encore fallait-il trouver un moyen de communiquer avec eux, afin de les mettre au courant de la tragique situation. Ensuite, il fallait les acheminer, opération particulièrement délicate et apparemment irréalisable tant l'ennemi faisait bonne garde.

On essaya. sans succès plusieurs moyens de communication, en désespoir de cause on écrivit un message, on l'enveloppa autour d'une flèche, et sans la moindre hésitation, on visa les navires amis. La réponse ne se fit pas attendre : par le même procédé, les Rochelais informèrent la petite garnison que la nuit venue, ils assureraient le ravitaillement. Le « truc » employé pour la circonstance dénotait, de la part de leurs auteurs, une grande ingéniosité :

*Ils avisèrent de faire au capitaine **Jhan Dugast** un vireton (2), qui portait un cordeau long, es qu'avec le dit cordeau il hallerait certain cordage à lui, au long duquel on lui ginderait des vivres es que par un autre cordage qui tenait au premier es qui allait es venait on enverrait au dict capitaine, chevaux, goretts vifs, pains et autres victuailles".*

Dès que tomba le crépuscule, la curieuse manœuvre commença. Les résultats furent concluants et c'est à la faveur d'un rayon de lune que les Anglais assistèrent stupéfaits et impuissants, à cette géniale opération. Grâce à ce ravitaillement, pour le moins imprévu, le capitaine **Dugast** et ses hommes redoublèrent d'activité.

Les Anglais avaient perdu, dans cette bataille, un très grand nombre de soldats. A l'aube, bien qu'ayant ouvert une large brèche, les Rochelais étaient épuisés, beaucoup de leurs braves étaient morts parmi eux deux héros s'illustrèrent particulièrement, **Jhan Cailletot** et **Archambeau-Gatebois (3)**. Seul, le sire de Pons avait ménagé ses troupes, qui tenaient garnison aux portes de la ville ; il parlementa avec les Anglais et obtint leur capitulation. Pour des raisons que nous ignorons, il ne fit aucun prisonnier et permit à l'envahisseur de se retirer librement à la faveur de la nuit.

La paix revenue, les Rochelais regagnèrent leur cité, où de grandes réjouissances furent données en leur honneur. On leur fit un accueil triomphal et pour remercier le ciel d'avoir permis la victoire, on organisa une procession jusqu'en l'église de Notre Dame de Cougne où l'on fit brûler une torche de 33 livres aux pieds de l'image de la vierge.

(1) Il semble que la ville fut occupée une première fois en 1365, par les anglais, et délivrée par **Renaud V de Pons**, lieutenant de **Duguesclin**.

(2) – Sorte de grosse flèche d'arbalète; il semble que le premier cordage fut envoyé au capitaine au moyen d'une flèche.

(3) Aussitôt après sa mort **Archambeau-Gatemis** fut enseveli dans les douves du château où on lui fit une riche sépulture. Quelques années plus tard, son corps fut transporté à la Rochelle, mais sa pierre tombale ne devait être découverte que 4 siècles plus tard au cours d'une fouille.

A bientôt au prochain bulletin !